

***Calendrier
Répertoire
2020 2021***



SNUDI-FO 94

**Premier syndicat des professeurs
des écoles du Val-de-Marne
et des AESH de l'académie de Créteil**

**Contre la territorialisation
regroupons-nous**

**pour défendre
notre statut d'enseignant
fonctionnaire d'Etat**





- ➔ des Instituteurs et Professeurs des Ecoles du 94,
- ➔ des AESH de l'académie de Créteil,
- ➔ des agents de la Fonction Publique de l'Etat dans le 94 et au plan national.

• Avec près de 40 % des voix, le SNUDI-FO 94 a confirmé, lors des élections professionnelles de décembre 2018, sa place de premier syndicat des enseignants du 1^{er} degré du Val-de-Marne (viennent ensuite le SNUipp-FSU, 28,3 %, et le SE-Unsa, 24,7 %).

- **FO** est aussi le 1^{er} syndicat des AESH de l'académie de Créteil.
- **FO** est également la première organisation syndicale dans la Fonction Publique de l'Etat, tant au niveau départemental que national.
- Avec près de 1000 adhérents, le **SNUDI-FO 94** est présent dans toutes les communes et dans toutes les circonscriptions du Val-de-Marne.

Vous trouverez, dans ce *répertoire 2020/2021*, les coordonnées vous permettant de contacter le syndicat et ses délégués et représentants afin de défendre vos droits et garanties statutaires d'enseignants fonctionnaires d'Etat.

Le SNUDI-FO, un syndicat confédéré : Syndiquant, sans distinction d'opinions politiques, philosophiques ou religieuses, les instituteurs et professeurs des écoles, les PSY-EN et les AESH, le SNUDI-FO appartient à la Confédération Générale du Travail Force Ouvrière, constituée de plus de 15000 syndicats qui regroupent les salariés du public (administrations de l'Etat, hôpitaux et collectivités territoriales) et de toutes les branches du privé.

Il est aussi membre de la FNEC FP-FO, Fédération Nationale de l'Enseignement, de la Culture et de la Formation Professionnelle Force Ouvrière.

Pour défendre nos droits et nos revendications : l'indépendance syndicale

A Force Ouvrière, notre activité est fondée sur la défense exclusive des intérêts et des revendications des salariés que nous représentons. Aujourd'hui, les tentatives se multiplient pour intégrer les organisations syndicales à la gestion de l'Etat (tables rondes, groupes de travail, commissions de suivi, groupes de pilotage, « diagnostics partagés », observatoires de toutes sortes, etc.) ou pour chercher à les court-circuiter en faisant appel à une pseudo-démocratie directe, dite d'implication, dont les méthodes privilégiées (pseudo-consultations, référendum) s'apparentent au plébiscite.

La Cgt-Force Ouvrière entend rester fidèle à la Charte d'Amiens de 1906 qui affirme la nécessaire indépendance du syndicat vis-à-vis de l'Etat, du patronat, des partis politiques, des gouvernements et des Eglises. Un délégué syndical ne saurait se transformer en adjoint de l'Administration ou en courroie de transmission d'un gouvernement, quel qu'il soit.

On ne peut être gouvernants et gouvernés ! Le rôle d'un syndicat est de défendre les intérêts moraux et matériels des salariés et non de cogérer. Force Ouvrière est attachée à de véritables négociations, sans préalable, sur la seule base des revendications des salariés. Les délégués du **SNUDI-FO** rendent compte régulièrement et démocratiquement de leur mandat dans les instances du syndicat (bureau, conseil syndical et congrès) et sur le site snudifo94.fr

Congrès du SNUDI-FO 94 le 24 mai 2019



Avec le SNUDI-FO 94 défendons nos droits, revendiquons

Abandon du projet gouvernemental de régime universel de retraite par points qui liquiderait tous les régimes existants, aboutirait à une baisse générale des retraites et reporterait à 64 ans, voire plus, l'âge de départ. **Maintien intégral du Code des pensions des fonctionnaires d'Etat avec le calcul du montant de la retraite sur le traitement des six derniers mois. Non au report de l'âge de départ en retraite.**

Augmentation générale des salaires ! Rattrapage du pouvoir d'achat perdu : **16 % d'augmentation du point d'indice.**

CAPD, mouvement, promotions, respect des droits statutaires : Abrogation de la Loi Dussopt de Transformation de la Fonction publique qui retire le mouvement et les promotions des professeurs des écoles **des prérogatives des CAPD ! Retour du contrôle des opérations du mouvement et maintien du contrôle de l'avancement par les délégués du personnel en CAPD, seule garantie contre l'arbitraire !**

Non à PPCR ! Arbitraire, salaire au mérite, division entre les personnels, appréciations injustifiées et qui fragilisent de nombreux enseignants, pénalisation des anciens instituteurs dont les années en dehors du corps des PE ne sont pas considérées, avis sans entretien de carrière et refus d'examen des recours... Voici les conséquences de PPCR (signé par la FSU, l'UNSA et la CFDT) depuis sa mise en application en 2018 ! **Non à l'arbitraire et aux promotions au mérite : abandon de PPCR ! Rétablissement intégral des promotions fondées sur un barème contrôlable basé essentiellement sur l'ancienneté !**

Non à la généralisation de l'inclusion scolaire systématique qui est le prétexte à la suppression des classes et structures spécialisées. Respect du droit des élèves à bénéficier d'une scolarisation dans une structure spécialisée adaptée. Non à la mise en œuvre des PIAL (Pôles Inclusifs d'Accompagnement Localisé) systématisant des « accompagnements mutualisés » dans le but de faire des économies sur le dos des élèves en situation de handicap et des AESH dont le nombre d'emplois serait limité ! **Abandon des PIAL ! Intégration des AESH dans un corps de la Fonction publique ! Création de postes et classes spécialisés à hauteur des besoins !**

Non aux cités éducatives qui regroupent écoles et collège dans une structure autonome, placent les écoles et les enseignants sous la tutelle des collectivités locales et sont le terrain d'expérimentations, contre le statut et la liberté pédagogique

(comme *AGIR pour l'école* à Créteil), remettant en cause le cadre national de l'Ecole. **Retrait des cités éducatives ! Défense de nos garanties statutaires et de la liberté pédagogique ! Non à la territorialisation !**

Non au statut de directeur supérieur hiérarchique qui va de pair avec des établissements autonomes plaçant les écoles et les personnels sous la tutelle des collectivités territoriales ! **Abandon du projet de loi « Rilhac » sur la direction d'école ! Satisfactions des revendications : augmentation significative des décharges et des rémunérations (100 points d'indice pour tous), une aide administrative dans le cadre d'un emploi statutaire de la Fonction publique dans toutes les écoles, allègement des tâches.**

Un seul rythme : 4 jours pour tous ! Alors que 45 communes du département sont sur un rythme à 4 jours, les écoles de Maisons-Alfort et de Vincennes restent aujourd'hui les seules à fonctionner à 4 jours et demi, sur décision des Maires. Pour le SNUDI-FO, il faut en finir avec cette exception injuste et inégalitaire ; le même rythme pour tous les enseignants et tous élèves quelles que soient leurs communes : **4 jours pour tous !**

Contre la déréglementation et la territorialisation ! Le gouvernement a utilisé la pandémie pour tenter de franchir un nouveau pas dans la territorialisation de l'école et la remise en cause de notre statut en transférant sur les mairies les modalités de réouverture des écoles, en abolissant la frontière entre scolaire et périscolaire avec les 2S2C (« Sport, Santé, Culture et Civisme »), en essayant d'imposer un « enseignement à distance » sans aucune base réglementaire. **Non à la territorialisation de l'Ecole ! Maintien du cadre national de l'Ecole ! Abandon des 2S2C ! Respect des statuts, des missions et des obligations de service des enseignants !**

Plan d'urgence, plan de rattrapage pour le 94 ! Alors qu'aucun poste supplémentaire n'a été attribué au département pour remédier aux difficultés scolaires découlant du confinement, et qu'une avalanche de fermetures de classes est prévue pour la prochaine rentrée scolaire, le SNUDI-FO 94 refuse que la gestion des difficultés scolaires soit renvoyée sur chaque enseignant ! **Abandon de toutes les fermetures ! Satisfactions de toutes les demandes d'ouvertures ! Pour un véritable plan d'urgence pour le 94 de plusieurs centaines de postes !**

2020-2021 Les délégués du SNUDI-FO 94

à vos côtés pour défendre vos droits

Lundi 31 août : Pré-rentree. Une seule journée, rien à rattraper !

Début septembre : CTSd ouvertures et fermetures de classes rentrée 2020

- **Envoyez la fiche carte scolaire au SNUDI-FO 94 qui défendra votre école**

Début septembre : Consultation de l'appréciation DASEN sur I-prof pour les collègues ayant eu un rendez-vous de carrière au cours de l'année scolaire 2019-2020

- **Saisir le SNUDI-FO 94 en cas de contestation**

Septembre-octobre : demandes de reclassement pour les EFS

Octobre : demande d'inscription sur la liste d'aptitude à la direction d'école

- **Envoyez le double au SNUDI-FO 94**

Entre octobre et juin : congrès départemental du SNUDI-FO 94 (la date sera fixée en fonction des conditions sanitaires). La participation au congrès est réservée aux syndiqués au SNUDI-FO 94. Y participer est un droit.

- **Envoyez à votre IEN votre demande d'autorisation d'absence avec la convocation du syndicat.**

Novembre : saisie sur SIAM des demandes de permutations nationales informatisées

- **Participez aux RIS organisées par le SNUDI-FO 94 et envoyez le double de votre dossier**

Novembre : **adresses votre fiche promotion au SNUDI-FO 94**

Novembre : constitution des dossiers de demandes de PACD ou de PALD pour la rentrée 2021

Décembre : entretiens avec le jury pour l'inscription sur la liste d'aptitude à la direction d'école

Janvier-février : groupe de travail et CTSd carte scolaire, CDEN rentrée 2021

- **Envoyez la fiche carte scolaire au SNUDI-FO 94 qui défendra votre école**

Janvier-février : candidatures pour les départs en stage CAPPEI

- **Envoyez le double au SNUDI-FO 94**

Janvier-février : CAPD liste d'aptitude direction d'école

- **Les délégués du personnel du SNUDI-FO 94 vous défendent et vous informent**

Février-mars : demandes de temps partiel, de détachement et de disponibilité

- **Envoyez le double au SNUDI-FO 94**

Mars : résultats des permutations nationales informatisées

- **Saisir le SNUDI-FO 94 en cas de contestation**

Mars : demandes de congés de formation professionnelle

- **Envoyez le double au SNUDI-FO 94**

Mars-avril : saisie des vœux pour le mouvement intra-départemental

- **Participez aux RIS organisées par le SNUDI-FO 94 et envoyez la fiche de contrôle syndicale et l'accusé de réception**

Avril : demandes de disponibilité ou de réintégration après disponibilité

- **Envoyez le double au SNUDI-FO 94**

Avril : demandes d'Exeat / Ineat

- **Participez aux RIS organisées par le SNUDI-FO 94 et envoyez le double de votre demande**

Avril-mai : candidatures pour la Classe Exceptionnelle

- **Envoyez le double au SNUDI-FO 94**

Mai : CAPD congés de formation professionnelle

- **Les délégués du personnel du SNUDI-FO 94 vous défendent et vous informent**

Mai-juin : passage Hors-Classe, résultats de la phase principale du mouvement

- **Saisir le SNUDI-FO 94 en cas de contestation**

Fin mai début juin : Hors-Classe : consultation de l'avis IEN

- **Saisir le SNUDI-FO 94 en cas de contestation**

Juin : mesures d'ajustement carte scolaire (ouvertures et fermetures pour la rentrée 2021)

- **Envoyez la fiche carte scolaire au SNUDI-FO 94 qui défendra votre école**

Juin-juillet : phase d'ajustement du mouvement et passage Classe Exceptionnelle

- **Saisir le SNUDI-FO 94 en cas de contestation**

Début juillet : réunion du jury académique pour la titularisation des stagiaires

- **En cas de difficultés rencontrées pendant l'année, saisir sans attendre le SNUDI-FO 94**

Début juillet : candidatures Classe Exceptionnelle : consultation de l'avis IEN

- **Saisir le SNUDI-FO 94 en cas de contestation**

Fin août : 2^e phase d'ajustement du mouvement

- **Saisir le SNUDI-FO 94 en cas de contestation**

Et pendant toute l'année...

Pour tout problème d'hygiène, de sécurité, de conditions de travail (température trop basse, travaux mettant en cause le fonctionnement de l'école voire la sécurité des personnels et des élèves, ...)

- **Saisir immédiatement les représentants du SNUDI-FO 94 au CHSCT (voir p25)**

Pour tout problème relatif à la gestion de votre carrière (mouvement, permutations, promotions, demandes de temps partiel, d'exeat, de détachement, de poste adapté, ...), en cas de convocation par un IEN ou par l'IA...

- **Saisir immédiatement les délégués du personnel élus à la CAPD au titre du SNUDI-FO 94 (voir p22-23)**

Pour tout problème rencontré dans votre école, avec la mairie, la circonscription...

- **Saisir immédiatement le correspondant du SNUDI-FO 94 de votre commune ou circonscription (voir p14 à 21)**

Pour une demande d'ouverture de classe ou d'annulation de fermeture

- **Saisir nos représentants au CTSd et au CDEN (voir p24)**

En cas de difficultés financières ponctuelles, pour obtenir un secours ou un prêt...

- **Saisir notre représentant à la CAAS (voir p24)**

Participez aux Réunions d'Informations Syndicales (RIS) organisées par le SNUDI-FO 94. Vous avez droit à 9h de RIS par année scolaire. Aucun IEN ne peut refuser votre participation à ces RIS qui peuvent être déduites de vos heures annualisées (réunions de concertation, conseils des maîtres ou de cycle, animations/formations pédagogiques, FOAD...). Aucune attestation de présence à une RIS ne doit être exigée par l'IEN. Prévenir le syndicat en cas de problème.

2020-2021

Les délégués du **SNUDI-FO 94** à vos côtés pour défendre vos droits

Septembre 2020

31	L	Pré-rentree
1	M	Rentrée
2	M	
3	J	
4	V	
5	S	
6	D	
7	L	
8	M	
9	M	
10	J	
11	V	
12	S	
13	D	
14	L	
15	M	
16	M	
17	J	
18	V	
19	S	
20	D	
21	L	
22	M	
23	M	
24	J	
25	V	
26	S	
27	D	
28	L	
29	M	
30	M	

31 août :
une seule journée
de prérentree !
Pas de 2^{ème} journée
à rattraper !

Septembre :
participez nombreux
aux RIS de rentrée
organisées par
le SNUDI-FO 94

Octobre :
demande d'inscription
sur la liste d'aptitude
à la direction d'école

31 octobre : date limite
de demande
de reclassement
pour les EFS

Octobre 2020

1	J	
2	V	
3	S	
4	D	
5	L	
6	M	
7	M	
8	J	
9	V	
10	S	
11	D	
12	L	
13	M	
14	M	
15	J	
16	V	
17	S	
18	D	
19	L	
20	M	
21	M	
22	J	
23	V	
24	S	
25	D	
26	L	
27	M	
28	M	
29	J	
30	V	
31	S	

Novembre 2020

1	D	
2	L	
3	M	
4	M	
5	J	
6	V	
7	S	
8	D	
9	L	
10	M	
11	M	
12	J	
13	V	
14	S	
15	D	
16	L	
17	M	
18	M	
19	J	
20	V	
21	S	
22	D	
23	L	
24	M	
25	M	
26	J	
27	V	
28	S	
29	D	
30	L	

Entre octobre et juin :

**Congrès
départemental
du SNUDI-FO 94**
(sous réserve
des conditions sanitaires)

Novembre :
saisie des demandes
de permutation

Novembre-décembre :
envoi de la fiche
promotion
au SNUDI-FO 94

Décembre :
entretien avec le jury
pour la liste d'aptitude
à la direction d'école

Décembre 2020

1	M	
2	M	
3	J	
4	V	
5	S	
6	D	
7	L	
8	M	
9	M	
10	J	
11	V	
12	S	
13	D	
14	L	
15	M	
16	M	
17	J	
18	V	
19	S	
20	D	
21	L	
22	M	
23	M	
24	J	
25	V	
26	S	
27	D	
28	L	
29	M	
30	M	
31	J	

2020-2021

Les délégués du **SNUDI-FO 94** à vos côtés pour défendre vos droits

Janvier 2021		
1	V	
2	S	
3	D	
4	L	
5	M	
6	M	
7	J	
8	V	
9	S	
10	D	
11	L	
12	M	
13	M	
14	J	
15	V	
16	S	
17	D	
18	L	
19	M	
20	M	
21	J	
22	V	
23	S	
24	D	
25	L	
26	M	
27	M	
28	J	
29	V	
30	S	
31	D	

Début janvier :
promotions

Janvier :
envoi de la fiche carte
scolaire au
SNUDI-FO 94
CTsD ouvertures
fermetures de classes
rentrée 2021

Janvier-février :
demande de départ
en stage CAPPEI

Fin janvier :
CAPD liste d'aptitude
direction d'école

Février-mars :
demande de temps
partiel, de disponibilité,
de réintégration après
disponibilité

Février 2021		
1	L	
2	M	
3	M	
4	J	
5	V	
6	S	
7	D	
8	L	
9	M	
10	M	
11	J	
12	V	
13	S	
14	D	
15	L	
16	M	
17	M	
18	J	
19	V	
20	S	
21	D	
22	L	
23	M	
24	M	
25	J	
26	V	
27	S	
28	D	

Mars 2021		
1	L	
2	M	
3	M	
4	J	
5	V	
6	S	
7	D	
8	L	
9	M	
10	M	
11	J	
12	V	
13	S	
14	D	
15	L	
16	M	
17	M	
18	J	
19	V	
20	S	
21	D	
22	L	
23	M	
24	M	
25	J	
26	V	
27	S	
28	D	
29	L	
30	M	
31	M	

Mars :
résultats des
permutations
informatisées

Mars :
demande de congés de
formation professionnelle

Mars-avril :
saisie des vœux pour
le mouvement
départemental

Avril :
demandes d'Exeat
et d'Ineat

Avril 2021		
1	J	
2	V	
3	S	
4	D	
5	L	
6	M	
7	M	
8	J	
9	V	
10	S	
11	D	
12	L	
13	M	
14	M	
15	J	
16	V	
17	S	
18	D	
19	L	
20	M	
21	M	
22	J	
23	V	
24	S	
25	D	
26	L	
27	M	
28	M	
29	J	
30	V	

2020-2021

Mai 2021		
1	S	
2	D	
3	L	
4	M	
5	M	
6	J	
7	V	
8	S	
9	D	
10	L	
11	M	
12	M	
13	J	
14	V	
15	S	
16	D	
17	L	
18	M	
19	M	
20	J	
21	V	
22	S	
23	D	
24	L	
25	M	
26	M	
27	J	
28	V	
29	S	
30	D	
31	L	

Mai :
CAPD
congés de
formation professionnelle

Mai-juin :
passage Hors-Classe,
résultats de
la phase principale
du mouvement

Mi-juin :
ajustement carte scolaire
rentrée 2021 :
ouvertures et fermetures
de classes

Fin juin-début juillet :
phase d'ajustement
du mouvement
départemental
et passage Classe Ex

Fin juin
recours Exeat et Ineat

Mi-juillet :
réunion du jury
académique pour
la titularisation
des stagiaires

Juin - Juillet 2021		
1	M	
2	M	
3	J	
4	V	
5	S	
6	D	
7	L	
8	M	
9	M	
10	J	
11	V	
12	S	
13	D	
14	L	
15	M	
16	M	
17	J	
18	V	
19	S	
20	D	
21	L	
22	M	
23	M	
24	J	
25	V	
26	S	
27	D	
28	L	
29	M	
30	M	
1	J	
2	V	
3	S	
4	D	
5	L	
6	M	

Pour être informé(e), défendu(e), pour revendiquer... Syndiquez-vous au SNUDI-FO 94 !

La force du syndicat

• **C'est son nombre de syndiqués** : Parce que sa représentativité (c'est-à-dire son poids auprès des autorités) en dépend, parce que pour agir, il faut des moyens financiers. Les ressources du SNUDI-FO 94 ne proviennent que des cotisations des adhérents, ce qui garantit l'indépendance financière de l'organisation !

• **C'est son indépendance** : Pour défendre les revendications face à l'Etat, notre employeur, le syndicat ne saurait être lié ni soutenir un gouvernement ou un parti politique, quel qu'il soit ! **Ni austérité de droite, ni austérité de gauche, ni austérité syndicale !**

Se syndiquer donne des droits

- Etre informé(e), et **défendu(e) en priorité en cas de besoin**,
- Recevoir le memento syndical des droits du PE édité par le SNUDI-FO 94,
- Le contrôle par les élus du personnel du syndicat de votre déroulement de carrière (nomination, promotion, etc.),
- Participer à la définition des orientations du syndicat et aux prises de décisions (Congrès départemental, Conseil syndical, ...).
- Chaque adhérent FO est protégé par une **convention d'assistance et de représentation en justice** signée par notre fédération avec un cabinet d'avocats. Cette convention permet de lui faire bénéficier d'une **assistance juridique dans le cadre de sa vie professionnelle**.

L'adhésion vaut pour 1 an à compter de la réception du formulaire

- La syndicalisation s'effectue tout au long de l'année, année scolaire ou année civile indistinctement.

66 % de la cotisation est déductible de votre impôt

- Le trésorier du syndicat vous adressera un reçu fiscal qui vous permettra de bénéficier du remboursement (ou d'un crédit d'impôt) de 66 % du montant total de votre cotisation pour la déclaration de revenus 2021.

Bulletin individuel d'adhésion

sur le site **snudifo94.fr** ou auprès des délégués du syndicat.
Vous pouvez régler votre cotisation syndicale par chèque(s), virement bancaire ou prélèvement(s).

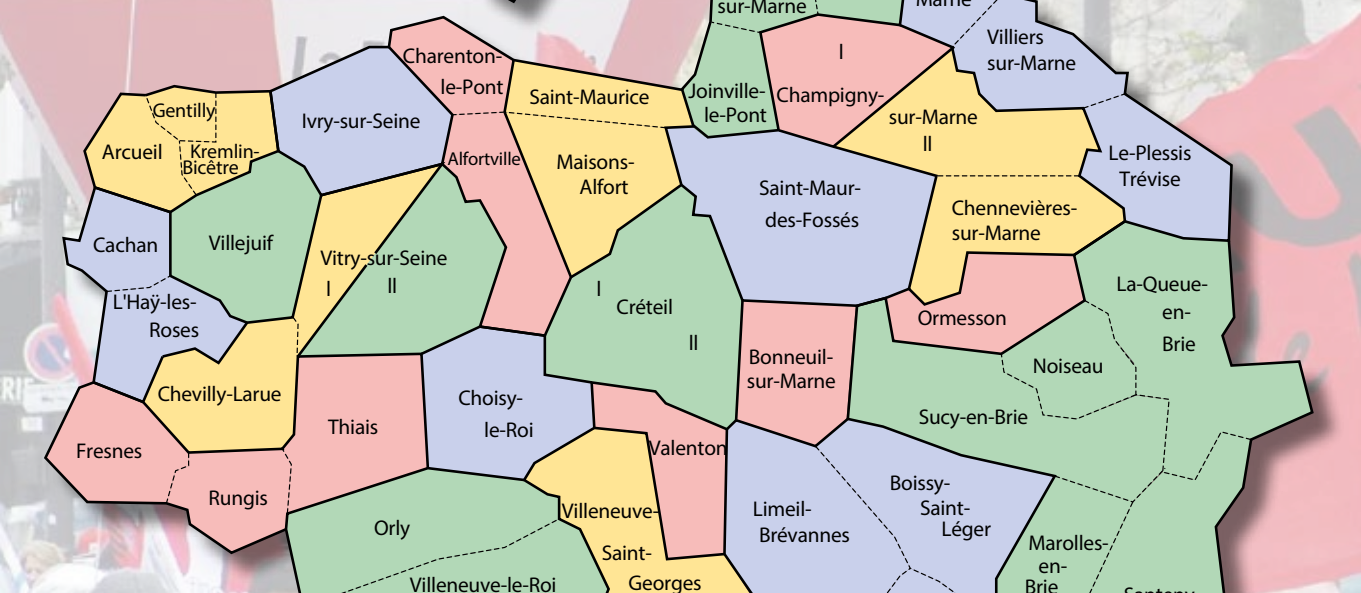


Grégoire Schneider,
Trésorier
du SNUDI-FO 94



Alain Sauvage,
Trésorier adjoint
du SNUDI-FO 94

94



... et les correspondants du SNUDI-FO 94

Les correspondants du **SNUDI-FO 94**

Cachan, L'Haÿ-les-Roses



Amandine Coharde
Directrice maternelle Belle Image
Cachan
06 85 36 54 96



Christine Briant-Bazin
Directrice élémentaire Blondeaux
L'Haÿ-les-Roses
06 85 78 36 30



Arcueil, Gentilly, Le Kremlin-Bicêtre



Magali Bellegry
Directrice maternelle Jules Ferry
Arcueil
06 83 85 68 26



Mathias Warnet
Adjoint élémentaire Péguy
Le Kremlin-Bicêtre
06 58 05 10 68



Karine Renaut
Adjointe élémentaire Lamartine
Gentilly
06 79 27 15 30

Villejuif



Julie Béguerie
Adjointe maternelle Wallon
Villejuif
06 73 52 13 99



Luc Bénizeau
Directeur élémentaire Vilar
Villejuif
06 72 04 80 68



Cécile Mouré
Directrice primaire Hautes Bruyères
Villejuif
06 87 32 16 80

Ivry-sur-Seine



Claude Mahler
IME Arc-en-Ciel
Thiais
06 89 09 91 82



Rebecca Gautier
Adjointe élémentaire Barbusse
Ivry-sur-Seine
06 10 57 76 19

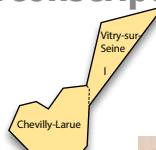


Dans chacune des circonscriptions

Chevilly-Larue, Vitry-sur-Seine I



Séverine Baffier
Directrice élémentaire Langevin
Vitry-sur-Seine
06 25 93 12 99



Aurélien Tran
Adjointe élémentaire Pierre Curie
Chevilly-Larue
06 21 39 47 98



Sophie Legendre
Directrice élémentaire Pasteur
Chevilly-Larue
06 71 92 13 65

Alfortville, Charenton-le-Pont



Loïc Poulouin
Directeur élémentaire Valmy
Charenton-le-Pont
06 63 79 51 30



Samira Mas
Adjointe maternelle Barbusse
Alfortville
06 63 19 68 66



Cristina Bras
Directrice maternelle Lacore-Moreau
Alfortville
06 20 64 46 19

Nadia Chaïeb
Adjointe maternelle Valmy
Charenton-le-Pont
06 76 83 52 00



Créteil I



Cinthia Ravina
Adjointe élémentaire Monge
Créteil
06 08 10 25 93



Olivier Legardeur
ULIS élémentaire St Exupéry
Maisons-Alfort
06 09 79 83 84



Saint-Maur-des-Fossés



Samia Ait Elhadj
Adjointe élémentaire Bled
Saint-Maur-des-Fossés
06 17 87 73 81



Les correspondants du **SNUDI-FO 94**

Vincennes, Saint-Mandé



Jean-Marc Pilch
Adjoint élémentaire Vernaudeau
Vincennes
06 82 83 80 27



Mouna Berkoukchi
Adjointe élémentaire
Est-Passeleu
Vincennes
06 28 25 16 70



Florence Béguignot
Directrice élémentaire Jean Monnet
Vincennes
06 49 10 58 67

Champigny-sur-Marne 1



Thierry Audin
Adjoint maternelle Joliot Curie
Champigny-sur-Marne
06 22 91 00 57



Villeneuve-Saint-Georges



Alain Sauvage
Directeur maternelle Saint Exupéry
Villeneuve-Saint-Georges
01 43 89 14 15



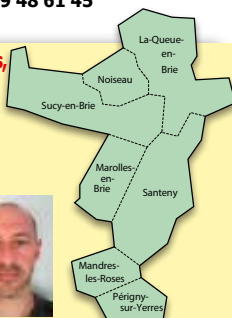
Ibrahim Magassa
Adjoint élémentaire Concorcet A
Villeneuve-Saint-Georges
06 49 48 61 45

Sucy-en-Brie, La-Queue-en-Brie, Mandres-les-Roses, Marolles, Noisau, Périgny-sur-Yerres, Santeny



Samantha Coubard
Adjointe élémentaire la Forêt
Marolles
06 86 90 79 21

Loïc Servant
Adjoint élémentaire J Zay
La Queue-en-Brie
06 82 08 14 54



Nicolas Massée
Directeur élémentaire
Grand Val
Sucy-en-Brie
06 87 34 27 96

Elodie Colin
Adjointe élémentaire
des 40 arpents
Santeny
06 16 72 69 19

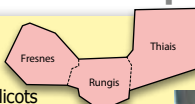


Dans chacune des circonscriptions

Fresnes, Rungis, Thiais



Azhour Bouarni
Directrice maternelle Coquelicots
Fresnes
06 14 45 45 45



Gaëlle Le Hars Héry
Adjointe élémentaire St Exupéry
Thiais
06 87 47 59 49



Choisy-le-Roi



Laurent Wurmser
Directeur maternelle
Victor Hugo
Choisy-le-Roi
06 20 69 05 37



Samia Ait Elhadj
Adjointe élémentaire Bled
Saint-Maur-des-Fossés
06 17 87 73 81



Orly, Ablon, Villeneuve-le-Roi



Jeanne Miléo
Retraitée
Villeneuve-le-Roi
06 86 53 63 13



Nathanaëlle L'Hôte
Directrice élémentaire Centre
Orly
06 07 18 95 17



Fontenay-sous-Bois



Caroline Gallien
Adjointe maternelle Lesourd
Fontenay-sous-Bois
06 29 08 68 33



Sylvain Woiry
Adjoint maternelle Dolto
Fontenay-sous-Bois
06 58 05 07 30



Boissy-St-Léger, Limeil-Brévannes, Villecresnes



Sylvain Bui
BR élémentaire d'Atilly
Villecresnes
06 64 44 50 76

Elisa Guiguet
Adjointe maternelle Les Chataigniers
Boissy-St-Léger
06 75 91 20 87



Patricia Michelin
Directrice élémentaire Anatole France
Limeil-Brévannes
01 45 69 66 35

Claudia Demir
Directrice élémentaire Martine Soullé
Limeil-Brévannes
06 88 03 61 12

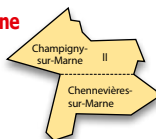


Les correspondants du **SNUDI-FO 94**

Champigny-sur-Marne II, Chennevières-sur-Marne



Blandine Lecomble
Adjointe élémentaire Thorez A
Champigny-sur-Marne
06 76 28 51 91



Nathalie Petit
Adjointe élémentaire Corot
Chennevières-sur-Marne
06 66 24 44 02



Vitry-sur-Seine II



Valérien Florentin
Directeur élémentaire Blaise Pascal
Vitry-sur-Seine
06 48 25 16 30



Leslie Rubinsztajn
Directrice maternelle Makarenko
Vitry-sur-Seine
06 86 49 62 66



Yves Greiner
Adjoint élémentaire Jaurès
Vitry-sur-Seine
06 23 80 15 78

Maisons-Alfort, Saint-Maurice



Benoît Balordi
Adjoint élémentaire Pompidou
Maisons-Alfort
06 62 96 51 07



Agnès Bacque
Directrice élémentaire Raspail
Maisons-Alfort
06 74 19 14 29



Olivier Legardeur
ULIS élémentaire St Exupéry
Maisons-Alfort
06 09 79 83 84



Sandra Lhénoiret
Adjointe élémentaire Centre
St-Maurice
06 27 76 46 38

Dans chacune des circonscriptions

Créteil II



Eddy Payet
Adjoint primaire Césaire
Créteil
06 32 80 27 73



Sarah Lorusso
Adjointe élémentaire Allezard
Créteil
06 16 01 01 11



Samuel Tournan
BR maternelle la Source
Créteil
06 38 70 51 54

Bonneuil-sur-Marne, Ormesson-sur-Marne, Valenton



Emilie Bonifacio
Directrice élémentaire Arles
Bonneuil-sur-Marne
06 82 37 73 85



Thierry Matton
Adjoint élémentaire Ferry
Ormesson-sur-Marne
06 76 27 35 77



Céline Mouneau
Adjointe élémentaire Eluard
Valenton
07 71 77 03 82

Villiers-sur-Marne, Bry-sur-Marne, Le Plessis-Tréville



Patricia Antonsanti Pathier
Directrice élémentaire Marbeau
Le Plessis-Tréville
06 76 06 84 18



Kristel Nicolas Flores
Directrice élémentaire Jaurès
Villiers-sur-Marne
06 86 15 07 64



Jessica Dattrino
Directrice maternelle Péguy
Villiers-sur-Marne
07 86 04 68 03

Joinville-le-Pont, Le Perreux-sur-Marne, Nogent-sur-Marne



Caroline Gillaizeau
Adjointe élémentaire Clémenceau B
Le Perreux
06 64 96 44 17



Grégoire Schneider
Adjoint élémentaire P Bert
Nogent-sur-Marne
06 64 51 03 17





Thierry Audin
Adjoint maternelle Joliot Curie
Champigny-sur-Marne
06 22 91 00 57



Luc Bénizeau
Directeur élémentaire Vilar
Villejuif
06 72 04 80 68
Élu à la CAPN



Benoit Balordi
Adjoint élémentaire Pompidou
Maisons-Alfort
06 62 96 51 07



Christine Briant-Bazin
Directrice élémentaire Blondeaux
L'Haÿ-les-Roses
06 85 78 36 30

Les délégués du personnel élus au titre du **SNUDI-FO 94**



Caroline Gallien
Adjointe maternelle Elisa Lesourd
Fontenay-sous-Bois
06 29 08 68 33



Samia Ait Elhadj
Adjointe élémentaire Bled
Saint-Maur-des-Fossés
06 17 87 73 81



Claudia Demir
Directrice élémentaire Martine Soulié
Limeil-Brevannes
06 88 03 61 12



Céline Mouneau
Adjointe élémentaire Eluard
Valenton
07 71 77 03 82



Alain Sauvage
Directeur maternelle St Exupéry
Villeneuve-St-Georges
01 43 89 14 15

Les représentants du **SNUDI-FO 94** à la **Commission de Réforme**



Sylvain Bui
BR élémentaire d'Atilly
Villemecresnes
06 64 44 50 76

Les représentants du **SNUDI-FO 94 au**
CTSD Comité Technique Spécial Départemental
 et au **CDEN** Comité Départemental
 de l'Éducation Nationale

Luc Bénizeau
 Directeur élémentaire Vilar
 Villejuif
06 72 04 80 68



Élu au CTA

Yves Greiner
 Adjoint élémentaire Jaurès
 Vitry-sur-Seine
06 23 80 15 78



Olivier Legardeur
 ULIS élémentaire St Exupéry
 Maisons-Alfort
06 09 79 83 84



Le représentant du **SNUDI-FO 94 à la**
CAAS Commission Académique
 d'Action Sociale

Fred Mangin
 BR maternelle Paul Bert
 Maisons-Alfort
06 30 90 75 70



Le représentant du **SNUDI-FO 94**
 au **CHS CTD** Comité Hygiène Sécurité
 et Conditions de Travail du Val-de-Marne

Yves Greiner
 Adjoint élémentaire Jaurès
 Vitry-sur-Seine
06 23 80 15 78



Les représentants du **SNUDI-FO 94**
 au **Conseil Départemental**
 de Formation Continue

Thierry Audin
 Adjoint maternelle Joliot Curie
 Champigny-sur-Marne
06 22 91 00 57



Stéphanie Jassey
 Directrice maternelle Cachin
 Villejuif
06 60 17 47 93



Grégoire Schneider
 Adjoint élémentaire P Bert
 Nogent-sur-Marne
06 64 51 03 17



Ibrahim Magassa
 Adjoint élémentaire Concorcet A
 Villeneuve-St-Georges
06 49 48 61 45



Les délégués du **SNUDI-FO 94...**

Direction d'école



Christine Briant-Bazin
Directrice élémentaire Blondeaux
L'Hay-les-Roses
06 85 78 36 30

Agnès Bacque
Directrice élémentaire Raspail
Maisons-Alfort
06 74 19 14 29



Leslie Rubinsztajn
Directrice maternelle Makarenko
Vitry-sur-Seine
06 86 49 62 66

Titulaires remplaçants



Sylvain Bui
BR élémentaire d'Atilly
Villetresnes
06 64 44 50 76

Frédéric Mangin
BR maternelle Paul Bert
Maisons-Alfort
06 30 90 75 70



ASH et inclusion scolaire

Olivier Legardeur
ULIS élémentaire St Exupéry
Maisons-Alfort
Délégué enseignants spécialisés
06 09 79 83 84



Djamila Tamarat
AESH-co élémentaire Jules Verne
Vitry-sur-Seine
Déléguée AESH
06 03 39 68 27

Élue à la CCP pour les AESH

... pour défendre vos droits catégoriels

Psychologues de l'Éducation Nationale



Thuy Trang Lacombe
Psy élémentaire Victor Hugo
Choisy-le-Roi
06 71 79 58 96

Pascale Zeppa
Psy élémentaire Péguy
Maisons-Alfort
06 18 53 30 35



Maîtres formateurs et conseillers pédagogiques

Stéphanie Jassey
Directrice maternelle Cachin
Villejuif
06 60 17 47 93



Enseignants fonctionnaires stagiaires



Grégoire Schneider
Représentant au
Conseil de formation
06 64 51 03 17



Ibrahim Magassa
Représentant au
Conseil de formation
06 49 48 61 45



Thierry Audin
Délégué du personnel
06 22 91 00 57

Affectation, suivi en classe parfois compliqué et pas toujours bienveillant, évaluations et mémoire... avec la masterisation, l'année de stage est devenue **une vraie course d'obstacles** et aboutit souvent à une surcharge de travail.

Pour défendre vos droits, ne restez pas isolés, contactez nos délégués syndicaux en charge de l'INSPE, abonnez-vous à la page

f SNUDI FO 94
animée par des délégués du personnel, des maîtres formateurs et les délégués des stagiaires des années précédentes.

Jonas Foureaux
Stagiaire 2018-2019
06 51 11 01 11





SNUDI-FO 94

11/13 rue des archives 94000 Créteil
Tél 01 43 77 66 81 - Fax 01 43 77 31 29

94snudifo@gmail.com

snudifo94.fr

 ***snudi fo 94***

 **@SNUDIFO94**

